Tableau n° 14

Les poussières et les fumées d'oxyde de fer

Date de création : 04 Avril 1974 ; N° JORT : 25/1974 Date de la dernière mise à jour : 05 Juin 2003 ; N° JORT : 47/2003

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies
A. Sidérose : affection pulmonaire chronique caractérisée radiologiquement par un semis d'images punctiformes pouvant être accompagnées d'opacités massives et se manifestant par des troubles fonctionnels (notamment dyspnée bronchorrhée, toux) confirmés par des investigations de l'appareil respiratoire. Complication cardiaque : insuffisance ventriculaire droite caractérisée.	15 ans après cessation de l'exposition au risque (sous réserve d'une durée minimale d'exposition de 2 ans)	A. Travaux exposant à l'inhalation de poussières ou de fumées d'oxydes de fer, notamment : extraction, broyage, concassage et traitement des minerais de fer et de l'ocre et travaux de sidérurgie, de tôlerie et de soudage
B. Autres complications de la sidérose : cancer broncho-pulmonaire primitif.	30 ans	B. Travaux effectués dans les mines de fer.